

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19-0041778

65913

Optique  Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0000802

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hajji Aicha V° Techhous Bouazzia

Date de naissance :

Adresse : Bloc 1 N° 204 / 1 Hay Adil Hay Mohammadi

Tél. : 06 02 66 67 95 Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr LAHRACH Safaa  
Médecin Généraliste  
Rue Allal Ben Abdellah N° 14 - Hay Mohammadi  
Tél. 05 22 00 05 77

Date de consultation : 31/03/2021

Nom et prénom du malade : HAJJI Aicha

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA + Epigastriques 5 AVR. 2021

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS  
ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/03/2021	CS		120.00	Dr LAHRACH Safaa Médecin Généraliste 12y Adil, Rue 26 N°14 - Hay Mohanimadi Tel: 05.22.00.05.17

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FOULARAT, 193 Avenue Fouarot, Tél. 0522 80 14 83 Casablanca	31/03/21	10000,61870

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553
	D		B	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr Safaa LAHRACH

Lauréate de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie Casablanca  
Ex-Médecin Interne à l'Hôpital  
Ben Msik Sidi Othmane



Suivi de Grossesse  
Hypertension Artérielle  
Diabète  
Nutrition et Régime  
Cupping

الدكتورة سفاء لحرش

خريجة كلية الطب  
والصيدلة بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى  
ابن امسيك سيدي عثمان

متابعة العمل  
ارتفاع الضغط الدموي  
داء السكري  
التغذية والحمية  
الحجامة

Casablanca, le : 31/03/2021

HAJJI Aicha .

1 my 500

1 Raciper

1 gel le matin

6890 + 3

2) Fludex 4 (36) Pkt

3000

1 cp 1 j

3) Cedex 20

1 gel 1 j

LIMITED  
Health  
Inde  
olte  
blanca

PPV:144DH50

CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

LOT 190462  
EXP 08/2021  
PPV 30.00DH

68,90

68,90

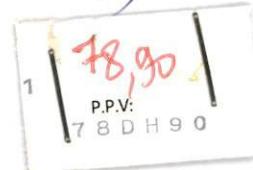
Dr LAHRACH Safi  
Médecin Généraliste  
Hay Adil, Rue 26 - N°14 - Hay Mohammadi  
Tél. 05 22 60 05 17

11500

4) Aclav 1g (boîte de 14)

1 s x 21 j

7890



5) Feldene Fast (boîte de 20)

14 p

Dr LAHRACH  
Médecin Généraliste  
Hay Adil, Rue 26 - N°14 - Hay Mohammadi  
Tél. 05.22.00.05.77

6) Aspegic 100

1 s 1 j

21,80 kg

Dr LAHRACH  
Médecin Généraliste  
Hay Adil, Rue 26 - N°14 - Hay Mohammadi  
Tél. 05.22.00.05.77

6,78

Dr LAHRACH  
Médecin Généraliste  
Hay Adil, Rue 26 - N°14 - Hay Mohammadi  
Tél. 05.22.00.05.77



LOT : 201011F  
PER : 05/2022

ASPEGIC 100MG  
SACHETS B20  
P.P.V : 21DH80



6 118000 061113

